

# Installations classées pour la protection de l'environnement

## Création du régime d'enregistrement



# Le constat

---

- certaines installations classées entrent difficilement dans la dichotomie “régime de déclaration / régime d’autorisation” :

le régime de déclaration serait trop léger pour garantir le bon niveau de protection de l’environnement

le régime d’autorisation, qui se caractérise par une procédure longue et complexe, n’apporte pas nécessairement de valeur ajoutée par rapport à une logique de prescriptions générales

- d’où l’idée de construire un régime intermédiaire d’autorisation simplifiée, dit régime d’enregistrement



# *Les points clés du contexte*

---

- fin 2008, en France,
- 450.000 installations relevant du régime de déclaration
- 48.000 installations relevant du régime d'autorisation
- Sur ces 48.000 installations, 13.000 sont concernées par une directive européenne (Seveso, IPPC, GIC, étude d'impact)
  
- l'instruction d'une demande d'autorisation prend couramment plus d'un an



# Deux enjeux clés

---

Le régime d'enregistrement porte sur deux enjeux principaux :

- assurer une meilleure proportionnalité de l'action publique au regard de l'enjeu de chaque dossier
- renforcer l'implication du chef d'entreprise sur le volet environnemental de son projet



# Les caractéristiques du régime d'enregistrement

---

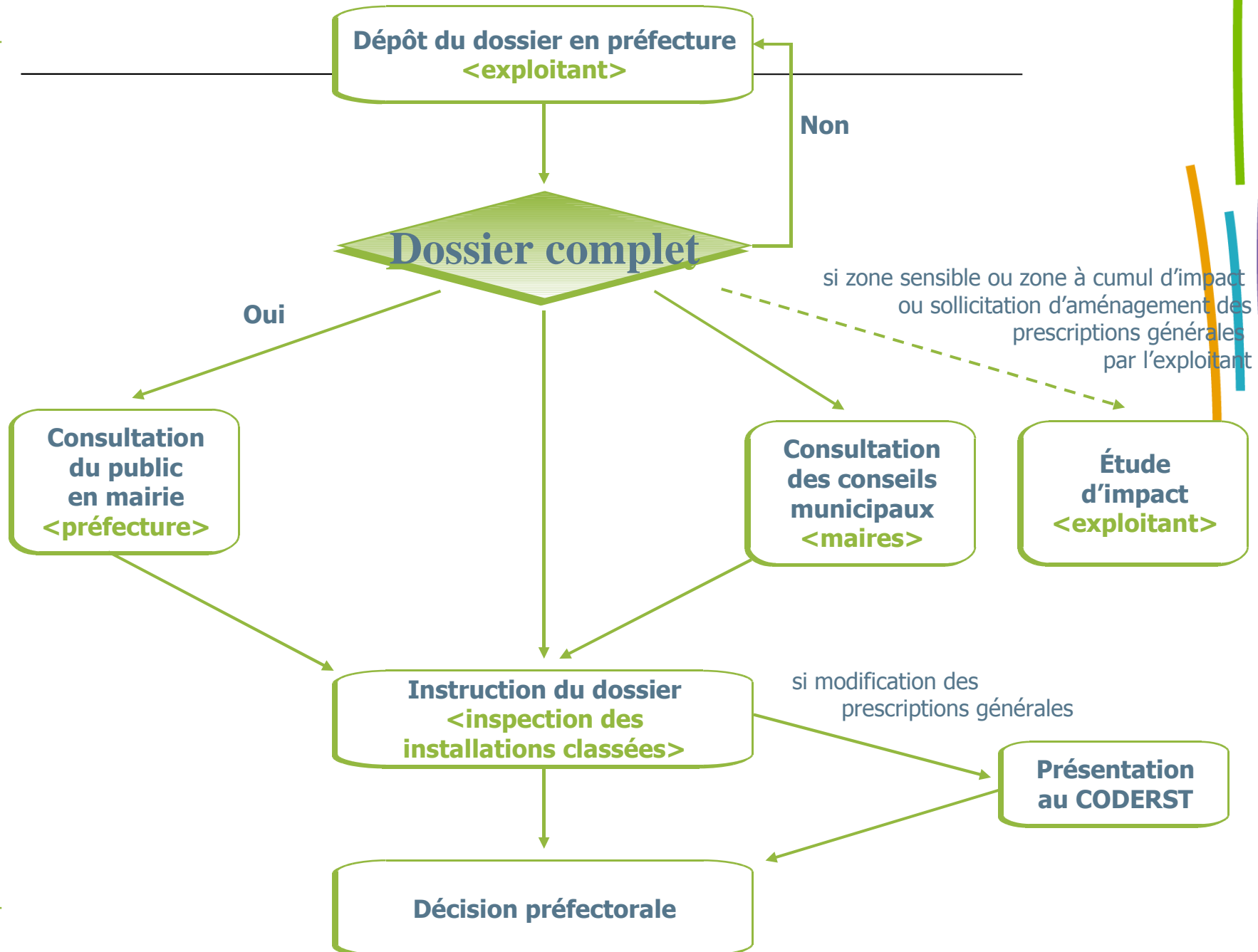
1. L'idée clé consiste à recourir à des prescriptions générales, élaborées au niveau national par catégorie d'établissements.
2. Il appartient à l'exploitant de justifier dans son dossier du respect de la réglementation.
3. Le préfet conserve la possibilité de compléter ou renforcer, le cas échéant, les prescriptions générales par des prescriptions particulières. Il recueille alors l'avis du CODERST.



# Les caractéristiques du régime d'enregistrement

4. Le dossier est soumis à la consultation du public, pour une durée identique à une enquête publique. Il fait l'objet d'une délibération en conseil municipal et l'information est largement diffusée au moyen des technologies de l'information (internet...).
5. L'inspection des installations classées procède à un contrôle d'une installation enregistrée peu de temps après sa mise en service, pour vérifier le respect des prescriptions réglementaires.
6. Le préfet peut, dans certains cas particuliers, demander la fourniture d'une étude d'impact pour prendre pleinement en compte la problématique des milieux (zones sensibles en termes d'environnement, zones à cumul d'impact) ou en réponse à une sollicitation d'aménagement des prescriptions générales par l'exploitant.





# Les installations visées par le régime d'enregistrement

---

Le décret de nomenclature qui va être signé concerne :

la logistique :

Entrepôts « classiques » (rubrique 1510)

Entrepôts frigorifiques (rubrique 1511)

Dépôts de papier, carton (rubrique 1530)

Stockage de matières plastiques (rubrique 2662)

Stockage de pneus (rubrique 2663)

les stations-service (rubrique 1435)



# Les installations visées par le régime d'enregistrement

---

Puis, en 2010 :

- Dépôts de produits pyrotechniques (moins de 500kg de matières actives),
- Méthanisation (jusqu'à 50 t / jour) et valorisation du biogaz
- Installations de broyage / concassage de matériaux
- Caves viti / vinicoles, distilleries
- Agroalimentaire : transformation de produits animaux, laiteries, découpe de viande, ....
- Travail mécanique du bois, scieries
- Blanchisseries
- Travail des métaux

En 2011 :

- Agroalimentaire : transformation de produits végétaux (huileries, moulins, séchage de pruneaux, boulangeries,...)
- Plasturgie

## Les principaux avantages du régime d'enregistrement

---

1. Ce régime permet d'assurer un niveau de protection des personnes et de l'environnement au moins équivalent à ce qui existait avant sa création
2. Il donne de la lisibilité sur la réglementation, avant même le dépôt du dossier, et limite les risques de distorsion de concurrence
3. Il permet d'éviter des études et des analyses spécifiques qui aboutissent au final à des prescriptions standard
4. Il permet de réduire à 4 ou 5 mois les délais d'instruction des demandes. Il devrait toucher à terme le quart des installations industrielles actuellement soumises à autorisation



## Les principaux avantages du régime d'enregistrement

---

5. Il permet une meilleure proportionnalité de l'action publique au regard des enjeux : allocation des ressources sur les dossiers à fort enjeu et contrôle plus fréquent des installations
6. Il favorise la responsabilisation accrue de l'exploitant par une meilleure prise de conscience des enjeux (notamment pour les petites et moyennes industries qui avaient tendance à déléguer ce volet à des bureaux d'étude sans nécessairement s'approprier les enjeux)
7. Il incite les exploitants à localiser leur projet en cohérence avec les schémas locaux d'aménagement durable



# Glossaire

---

CSIC : conseil supérieur des installations classées

CODERST : conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

GIC : grandes installations de combustion

IPPC : integrated pollution prevention and control (prévention et réduction intégrées de la pollution)

